

Séance du 11 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DE HINX, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexandre LAPEGUE, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	9	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mmes et MM. LAPEGUE, BRAYELLE, DARRACQ, LIOT, VERGEZ, SIROT, DARTIGUENAVE, GARAT J.M., LARD.

Procurator(s) :

Mmes et MM. BENESSE (pouvoir à P. LIOT), GUIOSE (pouvoir à M. VERGEZ), E. GARAT (pouvoir à J.M. GARAT), GIBARU (pouvoir à J. SIROT).

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
04/04/2025

Etai(en)t excusé(s) :

Mme VAN PEVENAGE

Date d'affichage
04/04/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Jean-Marc GARAT

11/04/2025
et publication du
11/04/2025

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil municipal, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	36 204,31
- un excédent reporté de :	262 479,25
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	298 683,56
- un excédent d'investissement de :	91 160,26
- un déficit des restes à réaliser de :	142 549,81
Soit un besoin de financement de :	51 389,55

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	298 683,56
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	52 000,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	246 683,56
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	91 160,26

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT MARTIN DE HINX

Le Maire **ALEXANDRE LAPEGUE**

le secrétaire de séance **Jean-Marc GARAT**

